

LUTTE COLLECTIVE juin /juillet 2025

PIÈGEAGE DES RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

Le Syndicat de rivières **syndicat Mixte des vallées du Clain sud** organise en collaboration avec **FREDON Vienne** la régulation des ragondins et des rats musqués sur l'ensemble du territoire à partir **de juin/juillet2025**.

Pour cela, FREDON Vienne met à disposition des piégeurs bénévoles le matériel nécessaire à cette lutte et gère l'évacuation des ragondins a l'équarrissage.

- Les cages pièges
- Les appâts
- Les gants

La prise d'un ragondin ou rat musqué est indemnisée à 2€.

Pourquoi les piéger ?

- ◆ Ravageurs des cultures
- ◆ Destructeurs des berges (érosion)
- ◆ Dégradation de la qualité de l'eau
- ◆ Perte de biodiversité
- ◆ Porteurs de maladies graves transmissibles à l'homme par l'urine (leptospirose, douve du foie, ...)



Pour participer à l'action, contactez-nous :

FREDON VIENNE

Tél : 07 48 88 10 62

Cussagnet Jérôme

jerome.cussagnet@fredon-na.fr

Syndicat Clain sud

Tél :0549378134